

dernier qui lui déclara n'avoir pas le pouvoir de lui accorder ce que demandait le Roi, c'est-à-dire de résider parmi les Tartares, et qu'il était nécessaire qu'il se rendît à la Cour du Grand Khan Mangkou; les voyageurs suivirent Batou quelques jours le long de la Volga; ils rencontrèrent « certains Hongrois qui avaient été Clercs, et dont l'un d'eux savait encores beaucoup de chants d'Eglise par cœur, et les autres Hongrois le prenaient pour un Prêtre, et le faisaient venir au service de leurs morts : un autre était assez bien instruit en la Grammaire, et entendait tout ce que nous disions en Latin, mais il ne savait pas bien répondre. Ces bonnes gens nous furent d'une grande consolation, nous donnant du Cosmos à boire, et quelquefois de la chair à manger. Ils nous demandèrent quelques livres, mais nous n'en avions point à donner, car il ne nous était resté que notre Bible et notre Bréviaire; de sorte que je fus fort contristé de ne pouvoir satisfaire à leur désir; je leur dis, que s'ils me voulaient donner du papier, je leur écrirais beaucoup de choses tant que nous serions là; ce qu'ils firent, et je leur écrivis tout l'Office de la Vierge, et celui des morts. Un certain jour un Coman se joignit à nous qui nous salua en paroles latines. Je lui rendis son salut, m'étonnant fort de cette rencontre, et lui demandai de qui il avait appris cette langue; il me répondit qu'il avait été baptisé en Hongrie par un de nos Frères, qui lui avait appris le latin. Il nous dit aussi, que Batou s'était fort enquis de lui qui nous étions, et qu'il le lui avait comté au long tout ce qui regardait notre Ordre, et nos Statuts¹. » On leur donna un guide et ils se mirent en route pour se rendre chez Mangkou; au cours du voyage, les voyageurs souffrirent cruellement de la faim, de la soif, du froid et de la fatigue. Ils passèrent par Cailac, qu'ils quittèrent le 30 novembre, et ils arrivèrent le 27 décembre 1253 à la Cour de Mangkou, où ils rencontrèrent des ambassadeurs de VASTACE, c'est-à-dire Jean Ducas Vataces, ou Jean III, empereur à Nicée de 1222 à 1255. Guillaume et ses compagnons furent reçus le 4 janvier 1254 en audience par

1. BERGERON, col. 45-46.